

Projet associatif 2017

Préambule

La Chouette est une association de loi 1901 créée le 15 décembre 2016 et basée à Dijon (Côte d'Or). Elle a pour objectif de contribuer à la construction d'une économie au service de l'humain et de l'environnement. Plus particulièrement, elle souhaite soutenir le tissu économique du bassin dijonnais à travers le développement, l'animation et la gestion d'une monnaie locale complémentaire adossée à l'euro sur le bassin de vie dijonnais.

L'association La Chouette s'inscrit dans l'esprit de la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire, donnant une base légale aux monnaies locales, reconnaissant leurs rôles et leur émergence sur les territoires.

Principes d'action

L'association La Chouette met en œuvre ses activités dans un cadre transparent, concerté, participatif et « pluri-acteurs ». Dans un esprit d'éducation populaire, son ambition est de rendre accessible au plus grand nombre la monnaie locale et ses enjeux, notamment aux citoyens les plus isolés, afin qu'elle devienne un véritable objet de lien social. Ses activités se mettent en place au sein de tous types de lieux de vie, dans un cadre apolitique et non partisan. L'association inscrit pleinement ses activités dans un objectif de développement durable, de respect de l'environnement et d'éco-responsabilité.

Pour en savoir plus, voir la charte de l'association

Objectifs, actions et résultats attendus

Objectif n°1 - Développer, animer et gérer une monnaie locale complémentaire adossée à l'euro sur le bassin de vie dijonnais dans le but de soutenir le tissu économique local et la mise en place d'un réseau de solidarité économique

Les actions que nous souhaitons mener en 2017 pour répondre à cet objectif :

1. Définir la valeur des billets et leur quantité à mettre en circulation
2. Définir l'identité graphique des billets
3. Imprimer et assurer la mise en circulation des billets
4. Mobiliser, gérer et/ou accompagner les bureaux de change
5. Assurer un service d'accompagnement auprès des prestataires et des particuliers

Résultats attendus et perspectives :

- La mobilisation des membres et du grand public pour la réalisation des billets
- 1ère phase de mise en circulation de billets courant 2017-2018
- Une ré-édition possible, selon évolution et évaluation de la première phase, de billets

Objectif n°2 : Informer et sensibiliser les habitants aux enjeux de l'économie sociale et solidaire, et plus particulièrement aux enjeux des monnaies locales complémentaires et citoyennes

Les actions que nous souhaitons mener en 2017 pour répondre à cet objectif :

6. Définir l'identité graphique de l'association
7. Diffuser une lettre d'information et animer des pages sur les réseaux sociaux

8. Développer, mettre en ligne et animer un site Internet
9. Concevoir des outils de communication pour promouvoir l'association auprès de potentiels utilisateurs individuels
10. Organiser des rencontres d'information pour le grand public
11. Mener des actions de sensibilisation auprès des scolaires et établissements d'enseignements

Les résultats que nous attendons et nos perspectives :

- Des temps d'information grand public sont organisés au cours de l'année, et tout particulièrement pour le lancement de la monnaie locale
- L'association et la monnaie sont clairement identifiées sur le territoire, l'association dispose des outils nécessaires pour communiquer auprès de tous les acteurs qui composent son environnement
- Au moins 500 utilisateurs individuels potentiels de la monnaie sont identifiés

Objectif n°3 : Former et accompagner les acteurs de l'économie sociale et solidaire du bassin dijonnais à l'utilisation et à la promotion de la monnaie locale

Les actions que nous souhaitons mener en 2017 pour répondre à cet objectif :

12. Organiser des rencontres entre entreprises, associations et institutions afin de promouvoir l'utilisation de la monnaie locale et de fédérer un réseau d'acteurs
13. Identifier et accompagner individuellement les entreprises à l'utilisation de la monnaie locale
14. Réaliser des documents d'information et un guide d'utilisation à destination des entreprises

Les résultats que nous attendons et nos perspectives :

- L'association détient les documents de communication nécessaires pour promouvoir et présenter la monnaie locale auprès des entreprises, associations et institutions du bassin dijonnais
- Des rencontres d'information collectifs ont permis de mobiliser au moins 50 structures
- Des rencontres individuelles sont organisées avec les entreprises, associations et institutions au cours de l'année afin de leur présenter le projet au cours de l'année 2017
- Au moins 30 entreprises sont prêtes à utiliser la monnaie locale avant son lancement

Objectif n°4 : Développer une structure d'animation de la monnaie locale pérenne et pluri-acteurs

Les actions que nous souhaitons mener en 2017 pour répondre à cet objectif :

15. Organiser une campagne d'adhésion à l'association et un appel à cotisation
16. Garantir une animation ouverte, efficace, fluide, partagée et transparente de l'association
17. Représenter l'association dans les espaces appropriés (forum, colloques, rencontres, etc.)
18. Garantir une gestion financière transparente et définir un modèle économique pérenne
19. Développer des partenariats institutionnels locaux (collectivités territoriales, banque, etc) et nationaux (Réseau SOL, etc.)

Les résultats que nous attendons et nos perspectives :

- La gouvernance de l'association est partagée à la fin de l'année 2017 suite à une assemblée générale composée de membres de différents collèges
- L'association développe des liens avec le réseau national SOL et les autres monnaies locales françaises, notamment de la Région Bourgogne-Franche-Comté (Pive)
- Des ressources financières ont été mobilisées ou identifiées pour permettre la mobilisation de ressources humaines pour la coordination du projet
- Une campagne de financement participatif a été réalisée avec succès
- L'association compte au moins 100 membres

